ADAPEI - Subvention exceptionnelle

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'ADAPEI organise chaque année une Fête de Noël pour l'ensemble de ses adhérents. Depuis 1999, le succès croissant de cette manifestation a conduit l'association à louer la salle de Micropolis pour y accueillir les participants.

Afin de maintenir la gratuité totale de cette fête pour ses adhérents, l'ADAPEI sollicite de la Ville de Besançon une aide exceptionnelle de 15 000 F (2 286,74 €) destinée à couvrir en partie les frais de location de la salle.

Le Conseil Municipal est appelé à décider l'attribution de cette subvention exceptionnelle et à imputer cette dépense au chapitre 92.020.6574 CS 20500.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.